



**Le candidat malheureux à la dernière présidentielle est visiblement détenu dans des conditions sommaires.**

Selon l'un de ses avocats, de l'eau s'infiltrerait dans sa cellule lorsqu'il pleut, le lieu serait infesté de souris. « ***Ce n'est qu'hier soir mercredi qu'il a pu prendre son premier bain. Vous imaginez les conditions dans lesquelles il se trouve ? Et la tenue vestimentaire qu'il arborait le jour de son arrestation et la même qu'il arbore encore ce soir*** », remarque maître **Emmanuel Simh**, avocat de **Kamto** et vice-président du MRC.

Ses avocats dénoncent également les conditions de son arrestation. Et le fait qu'il était menotté tout au long de son transfert entre Douala et Yaoundé.

**Maurice Kamto** sera une nouvelle fois entendu ce vendredi à 13h. L'opposant est poursuivi pour huit infractions dont la « rébellion » et l'« incitation à l'insurrection ».

Avec Rfi